

Manuel Technique

APLOT & PHARMA PLOTS

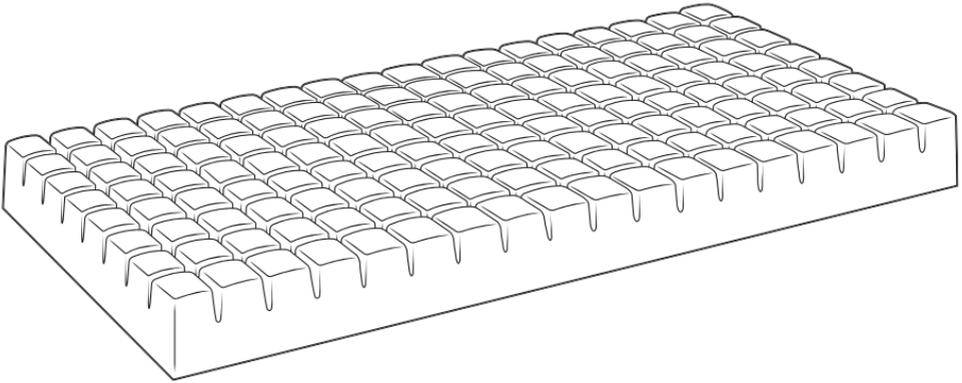


TABLE DES MATIÈRES

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU DISPOSITIF	- 3 -
ACCESSOIRES DE PROTECTION	- 3 -
PRECAUTIONS D'EMPLOI	- 4 -
MAINTENANCE PREVENTIVE	- 5 -
ENTRETIEN ET DESINFECTION	- 5 -
Nettoyage de la housse	- 5 -
Mise en garde	- 6 -
ELIMINATION	- 6 -

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU DISPOSITIF

Caractéristiques techniques :

Caractéristiques techniques du PHARMA PLOTS	
Mousse de haute résilience	Polyuréthane ≥ 34 kg/m ³ – portance 3.5 Kpa – classification au feu M4
Housse intégrale en PROMUST PU	58% polyuréthane – 42% polyester – classification au feu CRIB 5
Housse en DERMALON	100% Chlorure de polyvinyle – classification au feu M1
Test de résistance au feu	EN 597-1 & EN 597-2

Caractéristiques techniques de l'APLOT	
Mousse de haute résilience	Polyuréthane ≥ 34 kg/m ³ – portance 4.4 Kpa
Housse intégrale en PROMUST PU	58% polyuréthane – 42% polyester – classification au feu CRIB 5
Housse intégrale en PROMUST PU HD	52% polyuréthane – 48% polyester – classification au feu CRIB 5
Housse en DERMALON	100 Chlorure de polyvinyle – classification au feu M1
Test de résistance au feu	EN 597-1 & EN 597-2

Pression maximale avant vieillissement au poids maximal (i.e., 90 kg), pour le PHARMA PLOTS :

- Tête : 88 g/cm² (65 mmHg),
- Fessier : 73 g/cm² (54 mmHg),
- Talon : 104 g/cm² (76 mmHg).

Pression maximale avant vieillissement au poids maximal (i.e., 140 kg), pour l'APLOT :

- Tête : 54 mmHg,
- Fessier : 54 mmHg,
- Talon : 92 mmHg.

Les matelas en mousse en forme de gaufrier (PHARMA PLOTS et APLOT) répondent aux exigences du protocole de la Commission d'évaluation des produits et services relatif aux coussins, matelas et surmatelas contribuant à la prévention des escarres/blessures selon l'avis du 22 décembre 2009 (HAS).

Certificats de conformité technique FCBA n° ESC 14-015 (PHARMA PLOTS) du 24 juillet 2014 et n° ESC 16-005 (APLOT) du 10 juin 2016.

ACCESSOIRES DE PROTECTION

REFERENCES	CARACTERISTIQUES DIMMENTIONNELLES
HOUSSE	
04.5081P, 04.5083P pour matelas PHARMA PLOTS – Lit 90	88 x 195 x 14 cm
04.5070-P, 04.5034P pour matelas PHARMA PLOTS – Lit 90	88 x 195 x 17,5 cm
04.5023P pour matelas PHARMA PLOTS – Lit 120	120 x 195 x 17,5 cm
04.5085P pour matelas PHARMA PLOTS – Lit 140	140 x 195 x 17,5 cm

 Seuls les accessoires de protection distribués par WINNCARE France vous garantissent une compatibilité avec nos produits. Des accessoires incompatibles peuvent créer des dangers.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Pour les matelas livrés comprimés, vérifiez la date limite d'utilisation sur la boîte. Respecter le temps de décompression qui peut varier de 30 minutes à 2 heures.
- L'utilisation d'un support pour la prévention des escarres s'accompagne d'une éducation thérapeutique de la personne équipée et de sa famille. Celle-ci doit être assurée par un professionnel de santé intervenant à domicile ou en établissement. Un carnet de suivi des préconisations et des gestes préventifs peut être créé pour y consigner les actions de prévention.
- Il est important de limiter au maximum les surépaisseurs entre le corps et le support, à l'exception du vêtement de corps et d'un éventuel change complet. Préférer des vêtements de corps en coton, peu serrés et si possible sans coutures en regard des zones d'appui. Ne pas intercaler de serviette ou drap pliés, de coussin surajouté, etc. Veiller à l'absence de tout corps étranger comme des tubulures, miettes, corps gras, etc.
- Pour des raisons d'hygiène, chaque support d'aide à la prévention de l'escarre doit être réservé à une seule personne.
- Vérifier l'adéquation entre les dimensions du matelas, celles du lit et des barrières de lit, et la morphologie de l'utilisateur.
- Vérifier qu'il n'y ait pas d'espace entre le barreau du bas de la barrière de lit et le haut du matelas. Une distance minimum de 22 cm entre le haut de la barrière de lit et le haut du matelas est recommandée.
- Ne pas poser le matelas sur un autre matelas, mais sur un sommier. Bien vérifier le bon état du sommier, en particulier que celui-ci ne soit pas affaissé en son centre.
- Repérer le sens d'installation du matelas. La bande de protection doit être positionnée de façon à recouvrir la fermeture à glissière qui n'est pas étanche.
- Noter la date de mise en service du matelas directement sur l'étiquette de la housse à l'aide d'un marqueur.
- Ne pas recouvrir le matelas d'une autre protection que la housse ou protection préconisée par le fabricant. Utiliser une housse de rechange préconisée par le fabricant afin de garder les caractéristiques du matelas.
- Installer un drap en coton au-dessus de la housse. Ne pas le border afin d'éviter l'effet de hamac.
- En cas d'incontinence, nettoyer la housse et éventuellement le matelas. Lors des lavages, il est conseillé d'utiliser une housse de rechange afin d'éviter tout contact direct avec la surface du matelas.
- Éviter l'utilisation d'objets piquants ou tranchants sur le matelas.
- Surveillance renforcée chez des sujets à risque de chute (profil patient : non valide, agité, non lucide).

MAINTENANCE PREVENTIVE

Effectuer régulièrement un contrôle visuel de la housse pour repérer les éventuels trous ou traces d'érosion.

Contactez votre revendeur en cas de détérioration anormale.

ENTRETIEN ET DESINFECTION**NETTOYAGE DE LA HOUSSE**

Nettoyage et désinfection de surface (bionettoyage). Compatible avec les procédés vapeur.

Lavage en machine à une température conseillé de 60°C avec un principe cold-down. Ouvrir la fermeture à glissière pour les housses PROMUST.

Les conditions suivantes doivent être respectées pour les housses en PROMUST :

	Lavage à l'eau, température modérée jusqu'à 90°C.
	Blanchiment possible, concentration maximale de chlore autorisée de 5000 ppm.
	Séchage avec contrainte thermique possible.
	Repassage exclu.
	Ne pas nettoyer à sec.

Les conditions suivantes doivent être respectées pour les housses DERMALON :

	Pas de lavage.
	Blanchiment possible, concentration maximale de chlore autorisée de 1000 ppm.
	Pas de Séchage.
	Repassage exclu.
	Ne pas nettoyer à sec.

MISE EN GARDE

Ne pas utiliser de produits nettoyants corrosifs ou de dégraissants industriels afin d'éviter toute dégradation du textile

ELIMINATION

Ne pas brûler ou jeter dans la nature le produit usagé.
Le déposer dans une déchetterie qui le prendra en charge.



WINNCARE France
4, Le Pas du Château
85670 SAINT-PAUL-MONT-PENIT
FRANCE



WINNCARE France (PHARMA PLOTS)
Zone Actipole, 2 Rue de Saint-Coulban
35590 MINIAC-MORVAN – France
FRANCE

WINNCARE France (APLOT)
200 rue Charles Tellier
Actiparc de Grézan
30034 NIMES Cedex 1 - FRANCE

Tél. : +33 (0)4.66.02.15.15
Fax. : 33 (0) 4.66.02.15.00
Email: contact@winnicare.fr
www.winnicare.com

